

Réunion d'information et présentation des certifications

Du 25 septembre 2022 au 25 septembre 2022



L'université propose pour l'année universitaire 2022/2023 9 certifications : responsabilités associatives, accompagnement éducatif, sensibilisation à l'entrepreneuriat, communication sonore et radiophonique, préparation et organisation d'évènements, l'engagement étudiant au service du patrimoine, accompagnement des étudiants en exil, accompagnement à la vie étudiante, actions solidaires dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV).

Attention : la certification **engagement citoyen et responsabilités électives** n'ouvre pas en 2022.

[Consultez le contenu de chaque certification.](#) Toutes les infos lors de la réunion du 26 septembre à 17h, amphi B200

Chaque étudiant peut choisir de valoriser les **compétences acquises par son investissement dans des activités de formation universitaire (action à caractère associatif, disciplinaire ou sportif)** en complément des unités d'enseignements obligatoires qui composent un diplôme.

En suivant une formation optionnelle, l'étudiant peut obtenir **0,4 points maximum** qui s'ajoutent à la moyenne générale du second semestre. Une seule formation par semestre sera validée et créditée.